

# LES ARCHERS D'HEROUVILLE

Club affilié FFTA n° 09 14 021



## CLE TERRAIN MONTMORENCY

Je, soussigné(e), ..... reconnaît avoir reçu,  
contre la somme de 10.00 € (dix euros), la clé n° .....  
qui me donne accès au terrain d'entraînement du club situé stade de Montmorency à  
Hérouville Saint Clair.

En cas de perte de la clé, je préviendrai les responsables du club.

- Les clés sont réservées aux archers autonomes et ayant la flèche bleue
- **Laisser la barrière près du terrain fermée en permanence**
- Respecter les règles de sécurité
- Vous êtes responsable de la sécurité des éventuelles personnes qui vous accompagnent
- Laisser le terrain propre
- Si vous changez un blason, emportez le blason usagé
- En cas de non respect des règles ci-dessus, votre clé peut vous être retirée après consultation du Comité Directeur.

Clé remise le, .....

Les Archers d'Hérouville,

l'Archer,



Fait en double exemplaires : 1 archer – 1 club